

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau pour la construction d'un collège à Champier (38)



PROJET

Construction d'un collège, des équipements sportifs, des voiries et des zones de stationnement.

La superficie du projet est d'environ 4,5 ha (+3 ha de bassin versant intercepté).



OBJECTIFS

- Diagnostic de l'état initial de l'environnement,
- Evaluation des incidences du projet,
- Définition des mesures compensatoires.

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Situé au centre de la commune de Champier (38), le site est actuellement occupé par des terrains agricoles.

Le sous sol est composé sous le terrain de couverture, d'alluvions fines (limons +/- sableux) puis d'alluvions grossières (graves sableuses) de perméabilité comprise entre 9.10^{-4} et 7.10^{-3} m/s.

Des venues d'eau entre 5 m et 6 m / terrain actuel ont été observés.

PRÉCONISATIONS RETENUES POUR LE PROJET

L'aménagement des parcelles agricoles génère une artificialisation des sols et une augmentation des débits de ruissellement.

Le fonctionnement hydraulique des ouvrages de gestion des eaux pluviales des sept sous bassins versants et la conformité réglementaire des dimensionnements (débits de fuite, volume) proposés par le maître d'œuvre ont été vérifiés.

Le fonctionnement des différents ouvrages de rétention et d'infiltration ont été décrits dans le dossier réglementaire.

- Les ouvrages sont les suivants :
- Noue de rétention,
 - Puits d'infiltration,
 - Bassin d'infiltration enterré en structures alvéolaires,
 - Bassin de rétention aérien.

CARACTÉRISTIQUES

Maitrise d'Ouvrage :
Département de l'Isère

Surface d'aménagement : 4,5 ha

Domaine d'activités ECR environnement : Dossier réglementaire Loi sur l'Eau / Echanges avec les services de la DDT.

